



*Centre Communal d'Action Sociale*  
*Cadenet*

**Délibération N° 23-35**

Séance du 07/11/23

**Étaient présents** ; Mme RAOUX, Vice-Présidente ; Madame BERGE ; Mme SEVE ; Mme BOISGARD ; Mme GAY ; Mme CASTAGNE ; Mme TROCHU

Date de la convocation : 27 octobre 2023

**Procurations** : aucune

**Absents excusés** : Mr BRABANT, Président ; Mme GAUDELET-SANHADJI ; Mme VENDRELL ;

**Absent** : Mr MARIGNANE

**Présent** : Madame DUTILLEUX Anne, Directrice CCAS-Assistante sociale

**Secrétaire de séance** : Mme BOISGARD

-----  
**COLIS DE NOEL**

Madame RAOUX, Vice-Présidente, présente à l'assemblée les factures de la société « Café et Thé Du Monde » pour les colis de Noël des personnes âgées de plus de 80 ans du village, soit la somme de 5599,83 euros (280 colis à 19,99 €) et de l'EHPAD de Cadenet la somme de 900,12 euros (90 colis à 10 €)

**Après avoir entendu l'exposé de madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité,**

- Décide d'accorder le paiement de la facture demandée par la société « Café et Thé du Monde »
- Décide de verser la somme de **6499,95 euros** à la société « Café et thé du Monde ».
- D'imputer cette somme à l'article 6232 du budget 2023

Fait et délibéré 07/11/23

Le Président du CCAS  
JM BRABANT



La Secrétaire de Séance  
V. BOIGARD